

## Les grands thèmes de controverse du débat

---

Le cahier collectif d'acteurs s'est structuré autour d'un ensemble de problématiques qui concernent à la fois :

- **l'opportunité du projet,**
  - en tant que moyen de production électrique – **adéquation à une prévision de demande**
  - en tant qu'outil au service de stratégies plus globales, notamment stratégies de **politique industrielle** et plus largement stratégie de **politique énergétique**
  
- **les impacts du projet,**
  - qu'il s'agisse d'**impacts socio-économiques**, englobant les questions de coûts ou de retombées comme les emplois
  - qu'il s'agisse de considérations sur la **maîtrise des risques**
    - risques spécifiques au nucléaire (sûreté, sécurité, gestion des déchets)
    - ou risques plus largement liés à l'énergie (émissions de gaz à effet de serre par exemple).

Ces questions, au-delà d'une **importante dimension locale**, ont incontestablement toutes, à des titres divers, une **forte composante nationale**.

Le "dossier d'initialisation du débat", constitué du dossier présenté par EDF à l'appui de son projet et des visions contradictoires exprimées dans le cahier collectif d'acteurs, offre ainsi au public une vision plus précise, horizontale, des controverses soulevées par le projet.

La Commission a, après une analyse détaillée des arguments exprimés, identifié plus précisément *une quinzaine de grands points de controverse*, regroupés dans quatre thématiques principales :

### 1. **EPR et politique industrielle**

Autour de cette problématique se posent des questions de choix et de pérennité à la fois au niveau de l'opérateur des centrales EDF, de leur constructeur AREVA, et des pouvoirs publics engagés dans le "maintien de l'option nucléaire ouverte".

- **Le maintien des compétences** : quelles compétences nucléaires s'agit-il de maintenir, pour quels objectifs, existe-t-il un apport de l'EPR dans ce domaine et comment s'articule-t-il avec le maintien d'autres compétences dans le domaine de l'énergie ?
  
- **Le potentiel à l'exportation du réacteur EPR** : en quoi la réalisation d'un démonstrateur en France, parallèlement au projet finlandais, est-elle une "vitrine" à l'exportation, pour quels débouchés, sur quel marché mondial des réacteurs, et avec quelles conditions ?
  
- **Un projet national ou un consortium européen** : le montage envisagé pour le projet, agréant autour de l'opérateur EDF l'investissement de compagnies électriques étrangères, est-il de nature à modifier les questions posées en matière d'opportunité ou d'impact du projet ?

## 2. EPR et offre-demande électrique

L'appréciation du projet EPR sous l'angle d'une prévision d'équilibre entre l'offre et la demande s'inscrit dans une prospective à long terme des productions et des consommations et doit tenir compte d'un ensemble de facteurs "dimensionnant", dont les principaux sont :

- **La place d'EDF sur le marché français et européen** : quelles peuvent être à court, moyen et long terme les évolutions de la part d'EDF, aujourd'hui fortement dominant sur le marché français et exportant largement sur le marché européen, alors que ceux-ci s'ouvrent à la concurrence ?
- **La durée de vie du parc nucléaire actuel** : quelle est la durée de vie établie des réacteurs dont l'EPR pourrait assurer à terme le remplacement, quels facteurs techniques et économiques peuvent jouer sur cette durée, à quelle échéance et quel rythme leur fermeture devra-t-elle être gérée ?
- **Le potentiel des énergies renouvelables et du décentralisé** : sur quelles filières, à quel horizon et jusqu'à quel volume de production le développement des énergies renouvelables est-il envisageable, en quoi s'articule-t-il ou non avec le projet EPR, et dans quelle mesure implique-t-il une décentralisation du réseau ?
- **Le potentiel de maîtrise de la demande** : quels potentiels peuvent être identifiés pour limiter, voire réduire les consommations d'électricité, à quelles échéances de temps, à quelles conditions seront-ils mis en œuvre, et comment ceci s'articule-t-il ou non avec le projet EPR ?

## 3. EPR et impacts socio-économiques

En plus de la question classique de son coût (et de sa répartition), l'EPR soulève une série de questions liées à ses retombées telles que les emplois créés ou son impact potentiel sur des secteurs comme la recherche.

- **Le coût direct et indirect de l'EPR** : l'estimation des coûts basée sur la méthode dite des "coûts de référence" est-elle pertinente dans sa méthode, dans ses hypothèses et dans ses résultats, et comment l'ensemble des coûts et des risques financiers sera-t-il supporté par différents acteurs ?
- **Les enjeux sur l'emploi local et national** : quels emplois le projet permet-il de créer au niveau local, permet-il aussi d'en préserver au niveau national, comment ces emplois se comparent-ils en quantité et en qualité avec ceux liés à des alternatives qui se combinent ou s'opposent à l'EPR ?
- **L'EPR et la politique de recherche** : quels effets le projet industriel EPR pourrait-il induire sur les priorités développées en termes de recherche dans le domaine du nucléaire (filières) et de l'énergie en général ?

## 4. EPR et maîtrise des risques

L'appréciation des risques spécifiques induits par l'EPR, qui suppose un accès suffisant à l'information, se pose autant en termes de progrès par rapport à ses prédécesseurs que de comparaison avec ses concurrents ou successeurs potentiels ; d'autres risques comme le changement climatique doivent également être pris en compte.

- **L'amélioration de la sûreté et de la sécurité** : quels objectifs sont visés et garantis derrière le gain d'un "facteur 10", quelles incertitudes demeurent sur des éléments essentiels comme le récupérateur de corium, comment l'EPR intègre-t-il de nouvelles menaces dont les chutes d'avion ?

- **L'accès du public à l'information** : quel niveau d'accès à l'information et quelles procédures d'expertise pluraliste sont nécessaires pour traiter de façon satisfaisante dans le débat des questions de sûreté d'une part, et de sécurité d'autre part ?
- **La gestion du combustible et les risques associés** : les performances visées sur le combustible sont-elles réalistes, quel est leur impact sur la consommation d'uranium et la production de déchets, et l'EPR s'insère-t-il dans une poursuite du retraitement et des risques qui peuvent y être associés ?
- **La génération III+ et la génération IV** : quelles améliorations sont attendues des réacteurs en cours de développement, dans le "Forum Génération IV" ou ailleurs, quel est l'horizon de temps de leur maturité industrielle et comment la transition avec les réacteurs type EPR s'organise-t-elle ?
- **Le nucléaire et les gaz à effet de serre évités** : comment l'impact d'un réacteur comme l'EPR, et au-delà du recours à l'option nucléaire peut-il être évalué, en comparaison avec quelles alternatives, et comment ce facteur doit-il être intégré aux choix de stratégies énergétiques ?

La Commission a souhaité approfondir la compréhension de ces controverses en sollicitant l'éclairage, au cours de deux journées d'ateliers thématiques, de *panels contrastés d'experts nationaux et internationaux*. Ces discussions, menées par la Commission en présence des acteurs, ont notamment permis de constater que :

- **les controverses sont globalement bien identifiées par le dossier d'initialisation du débat,**
- **elles sont en revanche souvent traitées par le maître d'ouvrage et les acteurs dans des termes trop nationaux et fermés aux changements fondamentaux de contexte économique et politique en cours,**
- **il manque parfois sur des points importants les éléments d'information ou les outils d'analyses nécessaires à une clarification des termes de la controverse..**